

# Comptes annuels

---

1. Bilan	160	6. Inventaire des titres de participation et des valeurs mobilières de placement	173
2. Compte de résultat	162	7. Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices	174
3. Variation de trésorerie	163	8. Rapports des Commissaires aux Comptes	175
4. Annexe aux comptes annuels	164	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	175
5. Tableau des filiales et participations	173	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	177

## 1. Bilan

### Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2008			2007	2006
		Brut	Amortis. et provisions	Net	Net	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>	2.1/2.2	57	57	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	2.1/2.2	368	368	-	6	31
Participations	2.8	3 981 750	-	3 981 750	3 841 876	3 841 839
Autres titres immobilisés		-	-	-	6 066	10 726
Prêts		5	-	5	5	5
Autres immobilisations financières		-	-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>	2.1/2.2/2.8	3 981 755	-	3 981 755	3 847 947	3 852 570
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>3 982 180</b>	<b>425</b>	<b>3 981 755</b>	<b>3 847 953</b>	<b>3 852 601</b>
Créances clients		5	-	5	14	14
Créances financières		8 172	-	8 172	-	-
Autres créances		613	-	613	4 703	4 343
Valeurs mobilières de placement		199 924	73 050	126 874	193 301	174 879
Disponibilités		159	-	159	396	71
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	2.5/2.7/2.8	<b>208 873</b>	<b>73 050</b>	<b>135 823</b>	<b>198 414</b>	<b>179 307</b>
Charges constatées d'avance	2.5	1 066	-	1 066	1 659	2 295
Primes de remboursement emprunts	2.5	305	-	305	386	487
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>4 192 424</b>	<b>73 475</b>	<b>4 118 949</b>	<b>4 048 412</b>	<b>4 034 690</b>

**Passif**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	2008	2007	2006
		Avant affectation	Avant affectation	Avant affectation
Capital		363 454	363 454	363 454
Primes d'émission		2 204 623	2 204 623	2 204 623
Écarts de réévaluation		16	16	16
Réserve légale		36 345	36 345	36 345
Réserves réglementées		-	-	-
Réserve facultative		80 630	51 872	80 630
Report à nouveau <sup>(1)</sup>		28 183	5 785	43 227
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>309 976</b>	<b>337 626</b>	<b>184 250</b>
Acompte sur dividendes répartis	1.6	(79 960)	(79 960)	(69 056)
<b>Capitaux propres</b>	2.4	<b>2 943 267</b>	<b>2 919 761</b>	<b>2 843 489</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	2.5	<b>611</b>	<b>227</b>	<b>570</b>
Autres emprunts obligataires		201 176	274 908	274 918
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		960 871	848 644	907 768
Emprunts et dettes financières divers		-	1 570	1 172
<b>Dettes financières</b>		<b>1 162 047</b>	<b>1 125 122</b>	<b>1 183 858</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 216	707	565
Dettes fiscales et sociales		57	43	1 129
Autres dettes d'exploitation <sup>(1)</sup>		1 534	1 523	1 605
<b>Dettes d'exploitation</b>		<b>2 807</b>	<b>2 273</b>	<b>3 299</b>
Autres dettes		10 217	1 029	3 475
<b>Dettes</b>	2.6/2.7/2.8	<b>1 175 071</b>	<b>1 128 424</b>	<b>1 190 632</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>	2.6	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>4 118 949</b>	<b>4 048 412</b>	<b>4 034 690</b>

(1) Les dividendes relatifs aux actions auto-détenues ont été reclassés en report à nouveau en 2006, 2007 et 2008.

## 2. Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	2008	2007	2006
Production vendue de services		5	14	14
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>		<b>5</b>	<b>14</b>	<b>14</b>
Autres produits et transferts de charges		384	-	-
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>389</b>	<b>14</b>	<b>14</b>
Autres achats et charges externes		5 760	6 972	4 939
Impôts, taxes et versements assimilés		35	57	51
Salaires et traitements		384	-	-
Charges sociales		387	6	6
Dotations aux amortissements		5	25	29
Autres charges		148	105	105
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>6 719</b>	<b>7 165</b>	<b>5 130</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(6 330)</b>	<b>(7 151)</b>	<b>(5 116)</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	2.9	<b>312 151</b>	<b>327 429</b>	<b>171 907</b>
<b>RÉSULTAT COURANT</b>		<b>305 821</b>	<b>320 278</b>	<b>166 791</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	2.10	<b>(91)</b>	<b>(827)</b>	<b>103</b>
Impôts sur les bénéfices	2.11/2.12	4 246	18 175	17 356
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>309 976</b>	<b>337 626</b>	<b>184 250</b>

### 3. Variation de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>		2008	2007	2006
<b>I - OPÉRATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Résultat net		310	337	184
Dotations nettes aux amortissements et provisions		(17)	5	4
Plus ou moins values nettes de cessions		22	-	-
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>315</b>	<b>342</b>	<b>189</b>
Variation des actifs circulants		(3)	-	(2)
Variation des dettes à court terme		10	(4)	-
<b>Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation</b>		<b>7</b>	<b>(4)</b>	<b>(2)</b>
<b>Variation de trésorerie issue des opérations d'exploitation</b>	<b>I</b>	<b>322</b>	<b>338</b>	<b>187</b>
<b>II - OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-	-
Acquisitions de titres de participation		(140)	-	(385)
Acquisitions d'autres titres immobilisés		-	-	-
Prix de cessions d'immobilisations financières		1	-	-
<b>Variation de trésorerie issue des opérations d'investissement</b>	<b>II</b>	<b>(139)</b>	<b>-</b>	<b>(385)</b>
<b>III - OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>				
Augmentations de capital		-	-	-
Variation des autres capitaux propres		1	-	-
Émissions d'emprunts et nouvelles dettes financières		160	-	438
Remboursements des emprunts et dettes financières		(123)	(59)	(3)
Variation des comptes courants		-	-	-
<b>Variation de trésorerie issue des opérations de financement</b>	<b>III</b>	<b>38</b>	<b>(59)</b>	<b>435</b>
<b>IV - DIVIDENDES VERSES DURANT L'EXERCICE</b>	<b>IV</b>	<b>(287)</b>	<b>(261)</b>	<b>(217)</b>
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>I + II + III + IV</b>	<b>(66)</b>	<b>18</b>	<b>20</b>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		193	175	155
Trésorerie à la clôture de l'exercice		127	193	175
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>		<b>(66)</b>	<b>18</b>	<b>20</b>

La variation de trésorerie analyse les mouvements d'un exercice sur l'autre des disponibilités (sous déduction des découverts bancaires) et des quasi-disponibilités constituées des valeurs mobilières de placement, nettes des provisions pour dépréciation.

## 4. Annexe aux comptes annuels

Les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

Le bilan au 31 décembre 2008 fait état d'un total de 4 118 949 milliers d'euros. Ces comptes ont été arrêtés le 5 février 2009 par le Conseil d'Administration.

### NOTE 1 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

---

Les comptes annuels sont établis conformément au Règlement n° 99-03 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode du coût historique.

Conformément au Règlement n° 2008-15 du 4 décembre 2008 du Comité de la Réglementation Comptable, venant modifier le Règlement n° 99-03 du 29 avril 1999 relatif au plan comptable général, la Société a appliqué cette année, avec effet rétroactif au 31 décembre 2007, les nouvelles règles afférentes au traitement comptable des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'actions gratuites aux employés. Les nouvelles règles conduisent à étaler les provisions constatées sur les plans exerçables sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires. L'application rétrospective de ce nouveau règlement a conduit à réduire les provisions constatées au 31 décembre 2007, pour un montant de 560 milliers d'euros, en contrepartie du report à nouveau. L'impact du changement de méthode n'étant pas significatif, il ne sera pas présenté de comptes proforma.

#### 1.1 Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée d'un an.

#### 1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire et en fonction des durées d'utilisation estimées suivantes :

- installations générales diverses : 5 années ;
- matériel de bureau et matériel informatique : 3 années ;
- mobilier : 10 années.

#### 1.3 Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur d'usage. Lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

La valeur d'usage des participations est déterminée sur la base de critères tels que la valeur de la quote-part dans l'actif net réévalué des sociétés concernées en tenant compte notamment de la valeur boursière des titres cotés qu'elles détiennent.

Les résultats de cession partielle de titres de participation sont enregistrés en résultat financier et sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

#### 1.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque les perspectives d'encaissement s'avèrent inférieures à la valeur comptable.

#### 1.5 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'acquisition est supérieure à leur valeur de marché établie comme suit :

- titres cotés : cours moyen du dernier mois ;
- autres titres : valeur probable de négociation ou valeur liquidative.

Les actions auto-détenues, dans la mesure où elles sont affectées à des plans d'option exerçables, font l'objet d'une provision pour charge au passif du bilan, étalée le cas échéant sur la période d'attribution des droits, lorsque le prix d'attribution est inférieur au coût d'acquisition.

Les plus ou moins values de cession sur les actions auto-détenues sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

## 1.6 Capitaux propres

Conformément à la recommandation de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, les acomptes sur dividendes sont inscrits en déduction des capitaux propres.

## 1.7 Provisions pour risques et charges

La Société constitue une provision pour les risques et charges certains ou probables à la clôture de chaque exercice dans le respect du principe de prudence.

## 1.8 Opérations en devises

En cours d'exercice, les transactions en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur aux cours de fin d'exercice. La différence résultant de la réévaluation des dettes et des créances en devises à ce dernier cours est inscrite dans le poste « Écart de conversion » ; elle est enregistrée dans les comptes « Pertes ou gains de change » lorsqu'elle émane de la réévaluation des disponibilités à l'exception toutefois des comptes bancaires en position symétrique avec un emprunt de même devise. Dans ce dernier cas, la réévaluation suit la même procédure que les créances et les dettes.

Les pertes latentes de change sont provisionnées sauf si elles font l'objet d'une opération de couverture.

## 1.9 Résultat financier

Les plus et moins-values nettes sur valeurs mobilières de placement comprennent les charges et produits liés aux cessions.

## NOTE 2 - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

### 2.1. Immobilisations

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs brutes au 01/01/2008	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31/12/2008
		Acquisitions, créations, apports, virements	Cessions	
Concessions, brevets et droits similaires (logiciels)	57	-	-	57
Avances et acomptes sur logiciels	-	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>57</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>57</b>
Immobilisations corporelles :				
• installations générales diverses	59	-	-	59
• matériel de transport	-	-	-	-
• matériel de bureau et informatique	24	-	-	24
• mobilier	285	-	-	285
• avances et acomptes	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>368</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>368</b>
Participations	3 841 876	139 874 <sup>(1)</sup>		3 981 750
Autres titres immobilisés	23 484	-	23 484 <sup>(2)</sup>	
Prêts	5	-	-	5
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>3 865 365</b>	<b>139 874</b>	<b>23 484</b>	<b>3 981 755</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 865 790</b>	<b>139 874</b>	<b>23 484</b>	<b>3 982 180</b>

(1) Christian Dior a souscrit à une augmentation de capital de Christian Dior Couture au cours de l'exercice 2008.

(2) Christian Dior a cédé les parts qu'elle détenait dans la SNC Valmyfin au cours de l'exercice 2008.

### 2.2 Amortissements et dépréciations sur actifs immobilisés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Situation et mouvements de l'exercice			Amortissements au 31/12/2008
	Amortissements au 01/01/2008	Augmentations dotations	Diminutions	
Concessions, brevets et droits similaires (logiciels)	57	-	-	57
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>57</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>57</b>
Autres immobilisations corporelles :				
• installations générales diverses	59	-	-	59
• matériel de transport	-	-	-	-
• matériel de bureau et informatique	24	-	-	24
• mobilier	279	6	-	285
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>362</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>368</b>
Autres titres immobilisés				
• parts Valmyfin	17 418	4 863	22 281	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>17 418</b>	<b>4 863</b>	<b>22 281</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>17 837</b>	<b>4 869</b>	<b>22 281</b>	<b>425</b>

### 2.3 État des échéances des créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients	5	5	-
Créances financières	8 172	8 172	-
État et autres collectivités publiques :			
• impôt sur les bénéfices	125	125	-
• taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-
• divers	-	-	-
Organismes sociaux	-	-	-
Autres créances	488	488	-
Charges constatées d'avance	1 066	946	120
Prime d'émission d'emprunt <sup>(1)</sup>	305	107	198
Écart de conversion actif	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>10 161</b>	<b>9 843</b>	<b>318</b>

(1) La prime d'émission d'emprunt est étalée linéairement sur la durée de l'emprunt.

## 2.4 Capitaux propres

### A. Composition du capital social

Le capital social est composé de 181 727 048 actions d'un nominal de 2 euros, dont 126 483 627 actions bénéficient d'un droit de vote double.

### B. Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

Capitaux propres au 31/12/2007 (avant affectation des résultats)	2 919 761
Résultat de l'exercice 2008	309 976
Dividendes distribués (solde pour l'exercice 2007)	(207 071)
Acompte sur dividendes pour l'exercice 2008	(79 960)
Variation des autres capitaux propres <sup>(1)</sup>	561
Capitaux propres au 31/12/2008 (avant affectation des résultats)	2 943 267

(1) L'effet du changement de méthode induit par le Règlement n° 2008-15 du 4 décembre 2008 du Comité de la Réglementation Comptable a été constaté en report à nouveau à l'ouverture de l'exercice 2008. Voir Note 1.

### Acquisition d'actions propres :

Année	2008	2007	2006	2005
Nombre d'actions acquises	76 132	764 815	444 582	60 015
Nombre d'actions cédées	(120 500)	(1 535 696)	(335 713)	(74 387)

### Solde des options d'achat consenties par le Conseil d'Administration aux cadres de la Société, de ses filiales et sous-filiales :

Autorisation de l'Assemblée	Ouverture du Plan	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options attribuées			Prix d'exercice (en euros) <sup>(2) (5)</sup>	Nombre d'options levées en 2008 <sup>(5)</sup>	Nombre d'options en vigueur au 31/12/2008 <sup>(5)</sup>
			Total <sup>(1)</sup>	Dont mandataires sociaux	Dont 10 premiers salariés			
30/05/1996	03/11/1998 <sup>(4)</sup>	23	98 400	65 000	28 200	18,29	27 000	-
30/05/1996	26/01/1999	14	89 500	50 000	38 000	25,36	38 500	25 500
30/05/1996	15/02/2000	20	100 200	65 000	31 000	56,70	2 000	352 000
30/05/1996	21/02/2001	17	437 500	308 000	121 000	45,95	-	362 500
14/05/2001	18/02/2002	24	504 000	310 000	153 000	33,53	-	92 502
14/05/2001	18/02/2003	25	527 000	350 000	143 000	29,04	8 000	121 002
14/05/2001	17/02/2004	26	527 000	355 000	128 000	49,79	35 000	436 000
14/05/2001	12/05/2005	27	493 000	315 000	124 000	52,21	10 000	438 000
14/05/2001	15/02/2006	24	475 000	305 000	144 000	72,85 <sup>(5)</sup>	-	443 000
11/05/2006	06/09/2006	1	20 000	-	20 000	74,93	-	20 000
11/05/2006	31/01/2007	28	480 000	285 000	133 000	85,00	-	455 000
11/05/2006	15/05/2008 <sup>(7)</sup>	25	484 000	320 000	147 000	73,24 <sup>(6)</sup>	-	484 000

(1) Nombre d'options à l'ouverture du plan, non retraité des ajustements liés à la division du nominal par quatre de juillet 2000.

(2) Les prix d'exercice antérieurs à 1999 résultent de la conversion en euros de données établies à l'origine en francs.

(3) Ajusté du fait de l'opération visée au (1).

(4) Plan expiré le 3 novembre 2008.

(5) Prix d'exercice au profit des résidents italiens : 77,16 €.

(6) Prix d'exercice au profit des résidents italiens : 73,47 €.

(7) L'assiette de la contribution sociale de 10 % a été fixée, pour le plan du 15 mai 2008, à 19,025 € par action, soit 25 % du cours d'ouverture (76,10 €) de l'action Christian Dior au 15 mai 2008, jour d'attribution des options.

Chaque plan a une durée de vie de dix ans ; les options peuvent être exercées, selon les plans, après un délai de trois à cinq ans à compter de leur ouverture et à la condition d'être présent dans la Société au moment de l'exercice des options. Dans certaines

circonstances, notamment en cas de départ à la retraite, ce délai ne s'applique pas.

Pour l'ensemble des plans, la parité est d'une action pour une option attribuée.

### Répartition des actions auto-détenues

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31 décembre 2008			
	Nombre de titres	Valeur Brute Comptable	Dépréciation	Valeur Nette Comptable
502-1 Actions destinées à être attribuées aux employés et affectées à des plans déterminés	239 004	7 646 149	-	7 646 149
502-2 Actions disponibles pour être attribuées aux employés	3 127 376	192 277 388	73 050 046	119 227 342
<b>TOTAL ACTIONS AUTO-DÉTENUES</b>	<b>3 366 380</b>	<b>199 923 537</b>	<b>73 050 046</b>	<b>126 873 491</b>

## 2.5 Provisions pour risques et charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant au 01/01/2008	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31/12/2008
Provision pour risques spécifiques	227	-	-	227
Provision pour charges <sup>(1)</sup>	-	384	-	384
<b>TOTAL</b>	<b>227</b>	<b>384</b>	<b>-</b>	<b>611</b>

(1) Provision pour charges au titre des plans d'options d'achat exerçables au 31 décembre 2008, correspondant au montant de la différence entre le coût d'acquisition et le prix d'exercice des options par les bénéficiaires (voir Note 1.5 Principes comptables).

## 2.6 État des échéances des dettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant brut	À 1 an au plus	+ 1 an et - 5 ans	À plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	201 176	1 176	200 000	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	960 871	245 871	715 000	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 216	1 216	-	-
Dettes sociales et fiscales	57	57	-	-
Autres dettes d'exploitation	1 534	1 534	-	-
Autres dettes	10 217	10 217	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 175 071</b>	<b>260 071</b>	<b>915 000</b>	<b>-</b>

Christian Dior a procédé :

- le 3 novembre 2006, à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant nominal total de 150 millions d'euros, à échéance du 3 novembre 2011 ;
- le 25 juillet 2007, à la signature d'un crédit syndiqué de 535 millions d'euros, à échéance le 25 juillet 2012 ;
- le 5 décembre 2008, au remboursement d'un emprunt obligataire d'un montant nominal total de 123,5 millions d'euros ;

- le 12 décembre 2008, à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant nominal total de 50 millions d'euros, à échéance du 12 décembre 2011.

Dans le cadre de certaines conventions de crédit, la Société a souscrit à des engagements de détention de pourcentage d'intérêt et de droit de vote de certaines de ses filiales et au respect d'un ratio financier.

**2.7 Produits à recevoir et charges à payer rattachés aux postes de créances et de dettes**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Charges à payer	Produits à recevoir
<b>Créances</b>		
Créances clients	-	5
Créances financières	-	195
Autres créances	-	478
<b>Dettes</b>	-	-
Autres emprunts obligataires	1 176	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 170	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 094	-
Dettes fiscales et sociales	57	-
Autres dettes	582	-

**2.8 Éléments concernant les entreprises liées***Éléments du bilan*

<i>(en milliers d'euros)</i>	Éléments concernant les entreprises	
	liées <sup>(1)</sup>	ayant un lien de participation <sup>(2)</sup>
<b>Actif immobilisé</b>		
Participations	3 981 750	-
<b>Actif circulant</b>		
Créances clients	5	-
Créances financières	8 172	-
Autres créances	10	-
<b>Dettes</b>		
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	966	-
Autres dettes	9 635	-

(1) Entreprises susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable (exemple : société mère, filiale, société sœur consolidées).

(2) Pourcentage de contrôle compris entre 10 et 50 %.

*Éléments du compte de résultat*

<i>(en milliers d'euros)</i>	Produits	Charges
Dividendes reçus	430 546	-
Intérêts et charges assimilées	394	696

## 2.9 Charges et produits financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007
Produits de participations	430 546	376 867
Produits d'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	5 123	5 123
Autres intérêts et produits assimilés	9 429	8 048
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 928	2 062
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5	-
<b>Produits financiers</b>	<b>449 031</b>	<b>392 100</b>
Dotations aux amortissements et provisions	78 398	4 761
Intérêts et charges assimilés	58 482	59 910
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
<b>Charges financières</b>	<b>136 880</b>	<b>64 671</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>312 151</b>	<b>327 429</b>

## 2.10 Charges et produits exceptionnels

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007
<b>Produits sur opérations de gestion</b>	-	-
Autres produits exceptionnels sur capital	1 371	1 107
<b>Produits sur opérations en capital</b>	<b>1 371</b>	<b>1 107</b>
Reprises sur provisions et transferts de charges	22 281	343
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>23 652</b>	<b>1 450</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4	-
<b>Charges sur opérations de gestion</b>	<b>4</b>	<b>-</b>
Valeur nette comptable des immobilisations financières cédées	23 484	-
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	255	2 277
<b>Charges sur opérations en capital</b>	<b>23 739</b>	<b>2 277</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>23 743</b>	<b>2 277</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL NET</b>	<b>(91)</b>	<b>(827)</b>

## 2.11 Impôts sur les bénéfices

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008			2007		
	Avant impôts	Impôts	Après impôts	Avant impôts	Impôts	Après impôts
Résultat courant	305 821	-	305 821	320 278	-	320 278
Résultat exceptionnel	(91)	4 246 (*)	4 155	(827)	18 175	17 348
<b>TOTAL</b>	<b>305 730</b>	<b>4 246</b>	<b>309 976</b>	<b>319 451</b>	<b>18 175</b>	<b>337 626</b>

(\*) Dont produits sur filiales dans le cadre de l'intégration fiscale : 4 246 milliers d'euros.

## 2.12 Situation fiscale

La société Christian Dior forme, avec certaines de ses filiales, un groupe d'intégration fiscale dont elle est tête de Groupe.

Au titre de l'année 2008, le groupe d'intégration fiscale incluait Christian Dior, Christian Dior Couture, Jardins d'Avron, Financière Jean Goujon, Sadifa, CD Investissements et Ateliers Modèles. Le périmètre d'intégration fiscale n'a pas été modifié par rapport à l'année 2007.

La convention d'intégration fiscale actuellement en vigueur ne modifie pas la situation fiscale des filiales concernées, celle-ci restant identique à celle qui résulterait d'une imposition séparée des dites filiales.

L'économie ou la charge complémentaire d'impôt, du montant de la différence entre l'impôt comptabilisé par chacune des sociétés et l'impôt résultant de la détermination du résultat imposable d'ensemble, est enregistrée par Christian Dior.

L'économie d'impôt constatée en 2008 s'élève à 4 246 milliers d'euros ; le montant de l'économie s'élevait à 17 958 milliers d'euros en 2007.

Au 31 décembre 2008, le déficit ordinaire du Groupe, indéfiniment reportable, s'élève à 199 360 milliers d'euros.

## NOTE 3 - AUTRES INFORMATIONS

### 3.1 Litige fiscal

Une provision de 570 milliers d'euros a été constatée antérieurement afin de couvrir les risques contentieux suite au contrôle fiscal relatif aux années 1993 et 1994.

Une caution bancaire, d'un montant de 570 milliers d'euros a été à ce titre mise en place en 1999.

Cette provision a été partiellement reprise en 2007 à hauteur des dégrèvements accordés, soit 343 milliers d'euros.

La nature des instruments en vie au 31 décembre 2008, le montant des sous-jacents (hors ceux à court terme) et leur valeur de marché s'établissent comme suit :

	Montant des sous-jacents					Valeur de Marché
	Échéance					
(en milliers d'euros)	2009	2010	2011	2012	2013	31/12/2008
Swaps de taux : payeur fixe	-	360 000	-	-	-	(3 734)

### Filiales et sous-filiales

Au cours de l'année 2008, Christian Dior s'est désengagée d'une caution qu'elle avait accordée pour le renouvellement d'une ligne de crédit mise en place en faveur de Christian Dior Hong Kong d'un montant de 7 millions d'euros. Christian Dior n'a plus d'engagement de caution auprès de ses filiales au 31 décembre 2008.

### 3.3 Information en matière de crédit-bail

La Société n'a pris aucun engagement dans le cadre d'opérations de crédit-bail.

### 3.2 Engagements financiers

#### Instrument de couverture

La société Christian Dior utilise, pour son propre compte, différents instruments de couverture de taux d'intérêt, qui répondent à sa politique de gestion. Celle-ci a pour objectif de se prémunir de l'effet de possibles hausses de taux d'intérêts sur l'endettement existant, tout en veillant à ne pas prendre de positions spéculatives.

### 3.4 Rémunération des organes d'administration et de direction

Une rémunération brute de 105 milliers d'euros a été versée aux organes d'administration et de direction.

## 3.5 Honoraires des Commissaires aux Comptes

	2008		2007	
	Ernst & Young Audit	Mazars	Ernst & Young Audit	Mazars
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Commissariat aux Comptes	98	141	95	141
Diligences directement liées à la mission de Commissariat aux Comptes	4	4	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>102</b>	<b>145</b>	<b>95</b>	<b>141</b>

## 3.6 Identité des sociétés consolidant les comptes de Christian Dior

Dénomination sociale	Siège social	
Financière Agache	11, rue François 1 <sup>er</sup>	75008 PARIS
Groupe Arnault (société mère de Financière Agache)	41, avenue Montaigne	75008 PARIS

## 5. Tableau des filiales et participations

(en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres autres que le capital et hors résultat	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	C.A. hors taxes du dernier exercice	Bénéfice (perte) du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
<b>A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous</b>										
<b>1. Filiales</b>										
Financière Jean Goujon	1 005 294	1 978 262	100,00 %	3 478 680	3 478 680	7 977	-	-	330 765	330 491
Sadifa	81	1 424	99,66 %	836	836	-	-	60	(8)	-
Christian Dior Couture	160 056	370 715	99,99 %	502 159	502 159	-	-	488 965	(23 134)	100 056
CD Investissements	50	-	100,00 %	75	75	-	-	-	(4)	-
<b>B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations</b>										
Néant										

## 6. Inventaire des titres de participation et des valeurs mobilières de placement

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2008	
	Nombre de titres	Valeur Nette Comptable
<b>Participations françaises</b>		
Actions Financière Jean Goujon	62 830 900	3 478 680
Actions Christian Dior Couture	10 003 482	502 159
Actions Sadifa	5 019	836
Actions CD Investissements	5 000	75
<b>Titres de participation (actions et parts)</b>		<b>3 981 750</b>

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2008	
	Nombre de titres	Valeur Nette Comptable
Actions auto-détenues	3 366 380	126 873
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>3 366 380</b>	<b>126 873</b>
<b>TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATION ET DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>		<b>4 108 623</b>

	À l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	À la clôture de l'exercice
Nombre d'actions auto-détenues	3 410 748	76 132	120 500	3 366 380
<b>TOTAL</b>	<b>3 410 748</b>	<b>76 132</b>	<b>120 500</b>	<b>3 366 380</b>

## 7. Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

<i>(en milliers d'euros)</i>	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Capital</b>					
Capital social	363 454	363 454	363 454	363 454	363 454
Nombre d'actions ordinaires existantes	181 727 048	181 727 048	181 727 048	181 727 048	181 727 048
Nombre maximal d'actions futures :					
• à créer par exercice de bons de souscription	-	-	-	-	-
• à créer par exercice d'options de souscription	-	-	-	-	-
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	14	14	14	5
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	131 082	148 653	172 742	321 833	357 925
Impôts sur les bénéfices	(12 773)	(17 943)	(17 356)	(18 175)	(4 246)
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	138 231	166 439	184 250	337 626	309 976
Résultat distribué aux actions ordinaires <sup>(1)</sup>	176 275	210 803	256 235	292 581	292 581
<b>Résultat par action</b> <i>(en euros)</i>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,79	0,92	1,05	1,87	1,99
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,76	0,92	1,01	1,86	1,71
<b>Dividende brut distribué à chaque action</b> <sup>(1) (2)</sup>	<b>0,97</b>	<b>1,16</b>	<b>1,41</b>	<b>1,61</b>	<b>1,61</b>
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen <i>(en nombre)</i>	1	-	-	-	-
Montant de la masse salariale	17	-	-	-	-
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	5	6	6	6	771

(1) Montant de la distribution résultant de la résolution de l'Assemblée Générale, avant effet des actions Dior auto-détenues à la date de la distribution. Proposition du Conseil d'Administration pour 2008.

(2) Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires et net, pour l'acompte sur dividende 2004, du montant de l'avoir fiscal.

## 8. Rapports des Commissaires aux Comptes

### RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

---

**MAZARS**

Tour Exaltis  
61, rue Henri-Regnault  
92400 Courbevoie

SA au capital de 8 320 000 euros

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG Audit**

Faubourg de l'Arche  
11, allée de l'Arche  
92037 Paris-La Défense Cedex

SAS à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Christian Dior, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'introduction de la Note 1 de l'annexe qui expose un changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement 2008-15 du Comité de la Réglementation Comptable publié le 30 décembre 2008, relatif au traitement comptable des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites aux employés.

## 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La Note 1.3. de la section « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assuré de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci. Par ailleurs, nous vous signalons que, comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations correspondent aux rémunérations et avantages en nature versés ou supportés par votre Société et les sociétés qu'elle contrôle.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 24 mars 2009

Les Commissaires aux Comptes

**MAZARS**

Denis Grison

**ERNST & YOUNG Audit**

Jeanne Boillet

**RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS**

---

**MAZARS**

Tour Exaltis  
61, rue Henri-Regnault  
92400 Courbevoie

SA au capital de 8 320 000 euros

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG Audit**

Faubourg de l'Arche  
11, allée de l'Arche  
92037 Paris-La Défense Cedex

SAS à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

**Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice**

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**Avec la société Groupe Arnault SAS*****Administrateurs concernés***

MM. Bernard Arnault, Pierre Godé et Denis Dalibot.

***Nature et objet***

Convention de sous-location d'objet d'art.

***Modalités***

Cette convention, autorisée le 15 mai 2008 par le Conseil d'Administration de votre Société, porte sur la location d'une œuvre d'art moyennant un loyer annuel de 540 000 euros hors taxes, révisable annuellement en fonction de l'évolution du taux de l'EURIBOR 1 mois avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Le loyer versé par votre Société au titre de l'année 2008, frais d'assurances inclus, s'élève à 701 236,45 euros toutes taxes comprises.

**Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

## 1. Avec la société LVMH

### *Nature et objet*

Convention de prestations de service.

### *Modalités*

La convention d'assistance juridique prévoyant la mise à disposition par la société LVMH de ses compétences en matière juridique (notamment dans le domaine du droit des sociétés et de la gestion du service Titres de Christian Dior) s'est poursuivie en 2008. Dans le cadre de cette convention, la rémunération versée par votre Société en 2008 s'est élevée à 54 717 euros toutes taxes comprises.

### *Nature et objet*

Opération de financement.

### *Modalités*

Votre Conseil d'Administration a autorisé en 2003 la mise en place, avec le concours d'un établissement bancaire de premier rang, d'un financement au bénéfice de votre Société, à travers une société en nom collectif (SNC), dont votre Société et la société LVMH sont associées. Dans le cadre de cette opération, cette SNC a souscrit deux emprunts obligataires émis respectivement par votre Société, pour un montant de 123 millions d'euros, et par la société LVMH, chacun des associés s'étant engagé à assurer au prorata de sa participation dans la SNC le dénouement de l'opération à son terme.

Cette convention s'est terminée en 2008, les deux emprunts ayant été remboursés. Pour l'exercice 2008, votre Société a versé des intérêts pour un montant de 5 692 607 euros et perçu un boni de liquidation de la société en nom collectif d'un montant de 1 202 810 euros.

## 2. Avec la société Groupe Arnault SAS

### *Nature et objet*

Convention d'assistance.

### *Modalités*

Une convention d'assistance portant sur les services financiers, la gestion des besoins et excédents de trésorerie, les méthodes comptables, la fiscalité, l'ingénierie financière, ainsi que l'assistance en matière de direction des ressources humaines et gestion du personnel lie votre Société à la société Groupe Arnault SAS. À ce titre, votre Société a versé 3 523 055,16 euros toutes taxes comprises à la société Groupe Arnault SAS pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

## 3. Avec M. Sidney Toledano

### *Nature, objet et modalités*

Indemnité de non-concurrence stipulée au bénéfice de M. Sidney Toledano, aux termes de laquelle, en cas de départ de ce dernier, il percevrait pendant vingt-quatre mois une indemnité égale à la moyenne mensuelle des salaires bruts perçus au cours des douze derniers mois.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 24 mars 2009

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Denis Grison

ERNST & YOUNG Audit

Jeanne Boillet